

d'orfèvrerie, et une belle cuve baptismale romane. Le pèlerinage de Sainte-Rolande est très suivi; la célèbre procession annuelle parcourt sept villages et dure un jour entier. Trois églises semi-classiques. — Anc. halle aux grains. — Château féodal de Gerpennes.

Ce village existait déjà au X^e siècle. Il est fait mention de Gerpennes sous la date 1015, à l'occasion de la bataille de Florennes. Ce bourg, qui avait un château fort assez important, fut saccagé et brûlé par Ebalde, avoué de Florennes, en 1143. En 1188, le même château essuya un semblable désastre de la part des troupes du comte de Hainaut, Baudouin V, pendant la guerre que ce dernier fit à son oncle Henri l'Aveugle, comte de Namur. Cette place fut depuis restaurée; elle était flanquée d'un certain nombre de tours. Ayant de l'importance, on la conserva longtemps. Par charte du 5 mai 1201, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, garantit la liberté que son frère Philippe, comte de Namur, avait accordée aux habitants de Gerpennes. Ce village d'Entre-Sambre-et-Meuse se trouve parmi les endroits que les chartes indiquent comme appartenant au comté de Lomme. — La terre de Gerpennes ressortissait du bailliage de Bouvignes. — Outre la juridiction qu'exerçaient à Gerpennes l'abbesse de Moustier-sur-Sambre et son avoué, il y avait en cette localité les seigneuries ci-après : Saint-Feuillien, Saint-Jean de Florennes, Saint-Pierre de Brogne, Lantignies et Rabuzée.

H. de Radigues écrit : « Le vicomté de Gerpennes était un fief consistant en rentes en avoine levées à Gerpennes, Rabusée, Gougnyes, Frawegnées, Hubermont.

Collart de Rolous en était possesseur à la fin du XIV^e s.; elle passa à son fils Jean de Rolous; le neveu de ce dernier, Jean de Graux, fils de Wautier, en fit relief le 19 mars 1426.

La seigneurie de Gerpennes fut cédée, en 1020, au monastère de Moutiers. »

Au XIV^e siècle, les Liégeois et les Namurois se disputaient la possession de cette localité et de seize autres localités-frontières. En 1360, un accord intervint entre le prince-évêque Engelbert de la Marck, et le comte de Namur, Guillaume I. Puis, en 1375, l'intervention du pape Grégoire XI ayant été solli-

citée, il trancha le litige en faveur du comté de Namur.

A Gerpennes siégeaient la cour foncière de Saint-Jean de Florennes et la haute cour de Rabusée. La Halle avait un grand renom à cette époque, à cause des franchises dont y jouissaient les marchands.

On a découvert sur son territoire une villa romaine dont la façade a 90 m. de long, et qui renferme une salle de bains, ainsi que des tombeaux franks. — Plusieurs petits tumuli mortuaires néolithiques formés de pierrailles.

Gerpinne, 1127; *Gerpinia*, 1000; *Gerpin*, 1016; Galliot écrit *Gerpine*.

Pop. en 1815, — 1,066 hab.

» » 1840, — 2,440 »

» » 1890, — 2,180 »

» » 1910, — 2,130 »

GESTEL, comm. de la prov. d'Anvers; à 20 kil. de Malines, à 9 kil. de Lierre, à 2 1/2 kil. de Berlaar.

Pop. 206 hab.; — sup. 249 hect.

Arr. adm. et jud. de Malines; cant. de j. de p. de Lierre. — Archev. de Malines.

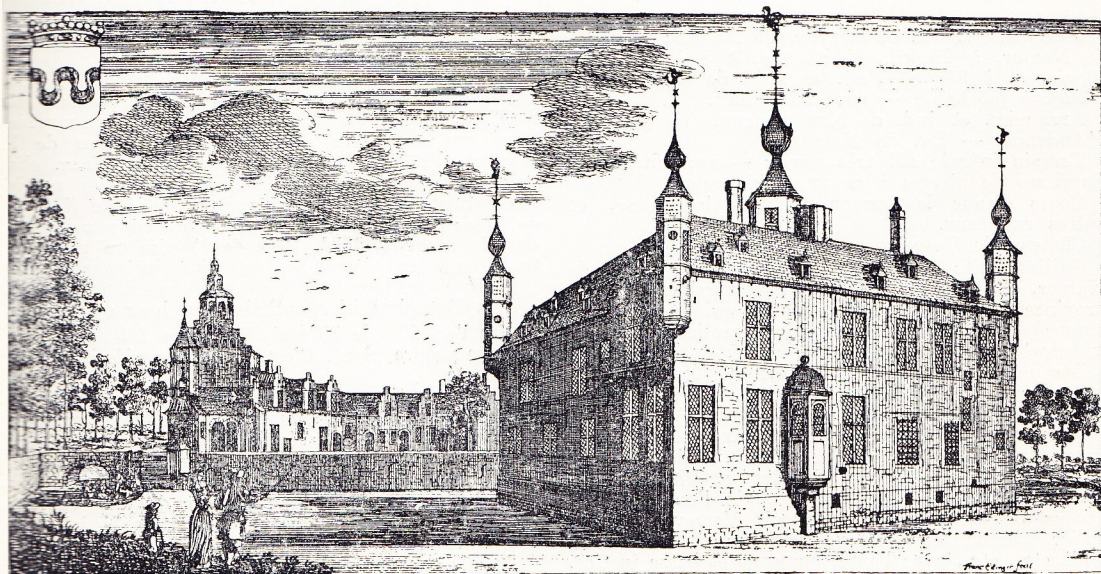
Sol argileux et sablonneux; — agriculture. — Commerce imp. d'écorces, de bois de chauffage, de chaux et de houille.

Cours d'eau: la Grande Nèthe; le Berlaar ou Gestelbeek. — La Grande-Nèthe y a une largeur de 12 mètres.

Deux châteaux antérieurs à 1500, celui de Rameyen (ou Ramayen), et celui de Gestel connu sous le nom de Gestelhof. — *Gestele*, 1202; *Ghestele*, 1251; *Gestel*, 1275; *Ghestel*, 1276; *Ghestella*, 1560.

Sur la place se trouve un pilori en forme de colonne, élevé sur q. q. degrés et surmonté d'une pomme de pin. Il porte la date de 1779 et a été restauré en 1897. On l'a notamment couronné d'une croix en fer forgé.

L'église paroissiale, de proportions peu développées, est bâtie en style ogival du XV^e s.; la grande nef est plus ancienne et constituait autrefois une chapelle qui fut convertie en église par l'adjonction d'un chœur, d'un transept, de bas-côtés et d'une tour. Le maître-autel, en bois, date du commencement du XVIII^e s.; il est orné de six grands chandeliers en cuivre du XVII^e s.



Castellum de Gestel. (D'après J. Le Roy, 1696)

Autrefois la seigneurie de Gestel relevait de celle de Malines, sauf la seigneurie de Hameyden (Rameyen); elle était administrée par une cour échevinale composée d'un écoutète, de cinq échevins, d'un secrétaire et d'un bourgmestre. — Au spirituel, la paroisse de Gestel dépendait primitivement du doyenné d'Anvers et du diocèse de Cambrai. Après l'érection des nouveaux évêchés, en 1559, elle passa au doyenné de Herenthals, puis à celui de Lierre et à l'évêché d'Anvers. La nomination du curé appartenait à l'évêque de Cambrai et plus tard à celui d'Anvers.

Rameyen est un antique « castrum » ou château fort sit. dans la vallée de la Grande-Nèthe, à Gestel près Berlaer. Les plus anc. manuscrits le désignent successivement sous les noms de *Amejde*, *Ter Hameyden*, d'où par contraction *Rameyen*. Il est renseigné pour la première fois dans ces documents, comme apanage des Berthout de Berlaer, issus des Berthout de Malines.

Son architecture et les matériaux employés à sa construction démontrent qu'il fut érigé du temps des seigneurs de Berlaer. Le donjon remonte au XIII^e s. Un pont de 20 m. relie la seconde enceinte à la terrasse du château.

La seigneurie de Rameyen, qui avait droit de haute, moyenne et basse justice, relevait en plein fief du duché de Brabant. Jusqu'en 1380, elle fut au pouvoir des Berthout de Berlaer. Par alliance, elle passa à la famille des « markgraaf » d'Anvers, les van Lier d'Immerseele, qui la possédèrent près de trois siècles. En 1635, ce domaine passa, par achat, à l'écuyer Baudouin Le Cocq ou De Cock, seigneur de Wulverghem. Celui-ci le revendit, en 1643, à messire Nicolas Rubens, fils de l'illustre peintre de ce nom. Il passa successivement à ses deux fils Albert et Jean-Nicolas. (Les Immerseele ont joué un rôle important dans l'histoire du Brabant et de la Flandre).

1914. — Le manoir de Gestel avait été complètement restauré en 1881 dans le style ancien. Il fut incendié par les Allemands en 1914, et rebâti en 1917 avec des extensions considérables. Beau parc.

Voir reproduction d'après Le Roy, de *Ramegen*, page 438.

Pop. en 1815, — 168 hab.
 » » 1840, — 202 »
 » » 1890, — 225 »

GESVES, comm. de la prov. de Namur; à 20 kil. de Namur, à 13 kil. d'Andenne, à 3 1/2 kil. de Florée, et à 247 m. d'alt. au seuil de l'église.

Pop. 1,760 hab.; — sup. 2,048 hect.

Arr. adm. et jud. de Namur; cant. de j. de p. d'Andenne. — Ev. de Namur.

Terrain inégal; sol très varié; — agriculture. — Carrières de pierres à chaux et de grès.

Cours d'eau: le Samson, affl. de la Meuse, et autres ruisseaux.

Château de Gesves.

Galliot écrit: « Ce village situé à quatre lieues de Namur, est une terre des plus considérables de cette province. On y voit un ancien et magnifique château, entouré d'un double fossé qui le rendait autrefois une forteresse très-respectable.

Les mâles de la maison de Gesves s'étant éteints, le seul seigneur Scheinier, du chef de sa femme, porta, en 1580, le nom et les armes de Gesves.

Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg et seigneur de Poilvache, accorda en 1329 plusieurs beaux privilèges à la seigneurie de Gesves. Philippe IV, roi d'Espagne, l'érigea en baronnie l'an 1649, en faveur de messire Louis-François Verreycken, chevalier, baron de Bonlez, seigneur du Sart-sur-la-Thil, etc., etc., avec haute, moyenne et basse justice, droit de chasse sur toute la prévôté de Poilvache, etc., etc.

Messire Pierre-Ignace Verreycken, chevalier, releva cette terre en 1655, qui lui échut par le trépas du dit messire Louis-François Verreycken, son père, et la transporta, en 1677, au sieur Nicolas de Jacquier, seigneur de Boutonville, dont le petit-fils N. de Jacquier la vendit, en 1712, à messire Philibert de Chabô, comte de Saint-Maurice.

Messire Henri-Joseph, marquis de Chabô et de Saint-Maurice, releva cette terre et baronnie de Gesves en 1755, et la céda la même année à demoiselle Victor-Marie de Chabô, comtesse de Saint-Maurice. Celle-ci la porta en mariage à messire Richard de Plaiston, et la transportèrent à messire N. comte de Baillet, auquel elle appartient aujourd'hui.

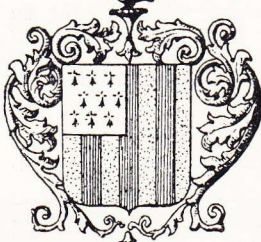
Cette seigneurie relève du château de Poilvache. On y a constaté l'existence d'une villa romaine avec hypocauste, et découvert des poteries et des monnaies romaines.

Gengeavia, *Geavia*, *Gevia*, *Geneffe*, *Jaive*, *Geire*, *Jeves*, *Geywe*, *Geeves*, *Gaives*, etc. — M. C.-G. Roland écrit *Gesve*.

Le hameau *Francesse* était traversé par une voie romaine. Cet endroit était habité à l'époque romaine, comme l'atteste son cimetière à incinération, qui renfermait des monnaies du II^e s. Les Francs vinrent s'y établir au V^e s. et ensevelirent leurs morts dans le même cimetière. Le peuple conquérant vécut en paix avec les anciens propriétaires et le même champ de repos les reçut tous les deux.

Pop. en 1815, — 1,153 hab.
 » » 1840, — 1,570 »
 » » 1890, — 2,060 »
 » » 1910, — 1,860 »

GHEEL, comm. de la prov. d'Anvers, sit. dans la Campine, sur la route de Turnhout à Diest; à 18 1/2 kil. de Turnhout, à 9 1/2 kil. de Moll.



Pop. 16,760 hab.; — sup. 10,853 hect.

Arr. adm. et jud. de Turnhout; cant. de j. de p. de Moll. — Archev. de Malines.

Terrain uni; sol fertile; — agriculture. — Tanneries; teintureries; lainages et dentelles; fabr. de cigares; commerce imp. de beurre; bestiaux.

Cours d'eau: la Grande-Nèthe, et la Moll-Nèthe.

L'église, dédiée à sainte Dymphne, possède un retable en pierre du XIV^e siècle, très remarquable, ainsi que la chaise renfermant les reliques de la martyre. Ce temple, remplaçant une fort anc. chapelle, fut commencé en 1349; la tour a, en partie, été reconstruite dans la première moitié du XVI^e s.

— Intérieur très intéressant. Tombeau monumental des de Merode, 1554. Près de l'église on remarque un groupe en pierre, portant l'inscription suivante: Als men screef 30 mey zeshondert jaer

Is Dymphna hier onthalst van haer eygen vaer.

(En l'an 600, le 30 mai, Dymphne fut décollée ici par son propre père). C'est un lieu de pèlerinage très fréquenté.

Gheel constitue une espèce de colonie d'aliénés, amenés de tous les points du pays. Dans le principe, ces infortunés étaient réunis dans une sorte d'hôpital fondé au XIII^e siècle. Depuis le milieu du XIX^e siècle, ils sont reçus en pension dans les maisons du bourg; ils sont au nombre de 2,000 environ, éparpillés dans les fermes et villas de la jolie cité de la Campine.

Anc. baronnie, qui, après avoir appartenu aux Berthout, seigneurs de Malines, passa dans la maison de Merode.

EUG. DE SEYN

Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE

DES

COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE

TOPOGRAPHIE - HYPSONÉTRIE

ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE

ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES

A. BIELEVELD, ÉDITEUR

66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924